



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Directeur général
de la recherche et de l'innovation**

Affaire suivie par :
Isabelle Blanc
Administratrice ministérielle des
données, algorithmes et codes sources
Tél : 06 30 23 58 17
Mél : isabelle.blanc@recherche.gouv.fr

Paris, le 15 avril 2025

1 Rue Descartes,
75231 Paris

Mesdames et Messieurs les administrateurs de
données, algorithmes et codes sources

Objet : Etat des lieux des risques de perte ou d'accès aux données et logiciels aux États-Unis

Madame, Monsieur,

De nombreux projets français s'appuient sur des données hébergées et accessibles via des institutions états-uniennes. Si les données prétraitées sont réparties entre plusieurs institutions internationales, certaines restent exclusivement disponibles aux États-Unis. Les données brutes, quant à elles, sont conservées par les organismes collecteurs et restent essentielles dans certaines disciplines pour permettre de nouveaux traitements, ajustements ou vérifications.

Les équipes françaises de recherche participent également à l'enrichissement de ces bases internationales en y déposant les résultats issus de leurs travaux. Cette contribution ne se limite pas aux données produites dans le cadre de programmes mondiaux ou financés par des institutions américaines. Le partage et l'ouverture des données de recherche s'organisent aussi au sein des communautés disciplinaires, qui s'appuient sur des infrastructures dédiées à la publication des données, dont certaines sont exclusivement basées aux États-Unis.

Les logiciels sont également concernés, notamment ceux en open source, souvent développés sur des plateformes commerciales américaines comme GitHub. Bien que l'archivage via Software Heritage (INRIA) assure la préservation du code, il ne garantit pas la continuité des services associés, ce qui pourrait entraîner des perturbations sur plusieurs mois pour les projets concernés.

Dans le cadre de l'état des lieux initié auprès des organismes nationaux de recherche, je vous sollicite, en votre qualité d'administrateur ou administratrice des données, des algorithmes et des codes sources de recherche au sein de votre établissement, afin d'identifier les situations suivantes :

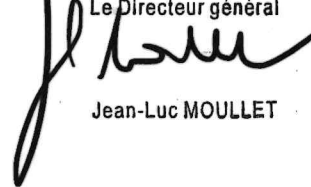
- Les données exclusivement accessibles aux États-Unis indispensables à la conduite de projets de recherche ;
- Les données issues de projets français déposées sur des plateformes américaines ;
- Les logiciels de recherche dont le développement et la diffusion reposent exclusivement sur des infrastructures américaines.

Cette démarche s'inscrit sous l'égide de l'administratrice ministérielle des données, algorithmes et codes sources.

Pour élaborer des solutions nationales adaptées et prioritaires, il est essentiel de disposer rapidement de cet état des lieux. Afin d'éviter une enquête massive, nous comptons sur votre expertise et votre connaissance approfondie des champs disciplinaires propres à votre établissement. Nous vous invitons à nous transmettre ces éléments dans un délai de quinze jours, selon les modalités précisées dans la note jointe à ce courrier.

Je vous remercie par avance pour votre mobilisation et votre engagement à relayer ces informations dans les meilleurs délais.

Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
Le Directeur général



Jean-Luc MOULLET



Modalités de réalisation de l'état des lieux

L'état des lieux porte exclusivement sur les objets suivants :

1. Les données exclusivement accessibles aux États-Unis indispensables à la conduite de projets de recherche ;
2. Les données issues de projets français déposées sur des dispositifs américains ;
3. Les logiciels de recherche dont le développement et la diffusion reposent exclusivement sur des infrastructures américaines.

1. Mobilisation ciblée

L'administratrice ou administrateur des données, des algorithmes et des codes sources de recherche est sollicité(e) pour son expertise et sa connaissance approfondie des thématiques de son établissement. .

2. Grille de recueil simplifiée

Une fiche de recueil par objet identifié (données externes à l'établissement, données produites ou logiciels) est mise à disposition de l'ensemble des administrateurs par la liste adac-recherche@groupes.renater.fr et l'espace Resana ADAC. Elle contient uniquement les éléments essentiels permettant de qualifier chaque ressource identifiée.

3. Temps d'échange restreint

Si nécessaire, des temps de consolidation, en format léger (réunion courte ou échange bilatéral), seront organisés pour compléter collectivement les informations manquantes. Dates annoncées sur la liste adac-recherche@groupes.renater.fr

4. Production d'une synthèse

La coordination de la démarche et la consolidation des éléments recueillis seront assurées par l'équipe du ministère chargée du dossier (Isabelle Blanc et Chloée Fabre). Elle assurera également l'appui méthodologique et la cohérence de la synthèse produite à partir des remontées.

Calendrier prévisionnel

- Semaine du 15/04/2025 : transmission des consignes et de la grille de recueil
- Semaine du 21/04/2025 : recueil des données

Retour au plus tard le 28 avril à 12h à CHLOEE FABRE chloee.fabre@recherche.gouv.fr et dépôt sur l'espace Resana ADAC